

## LE TEMPS

OPINION ABONNÉ

### Pour une Cité de la musique

OPINION. Le 13 juin, les habitants de la ville de Genève se prononceront sur un plan de quartier destiné à accueillir le projet de Cité de la musique. Sylvain Thévoz, député au Grand conseil, en défend le principe



Image d'illustration.

Sylvain Thévoz, député au Grand Conseil genevois  
Publié lundi 3 mai 2021 à 17:10  
Modifié lundi 3 mai 2021 à 17:10

Les habitant-e-s de la Ville de Genève voteront le 13 juin sur la Cité de la musique. Un oui permettra de rassembler sous un même toit les musicien-ne-s professionnel-le-s de l'Orchestre de la Suisse romande (OSR) ainsi que 500 étudiant-e-s de la Haute Ecole de musique de Genève aujourd'hui dispersés sur neuf sites, pas équitablement adaptés à l'enseignement. La Cité de la musique proposera également au public deux restaurants, une bibliothèque-médiathèque, ainsi qu'un espace d'exposition ouverts à toutes et tous. Ce projet libérera des espaces au Victoria Hall pour d'autres expressions musicales. En cas de vote positif, un espace clos, propriété de l'ONU, sera ouvert, un parc public aménagé, avec une promenade pour en faciliter les points de passage. On ne vote «que» sur le plan localisé de quartier le 13 juin. Le projet culturel de la Cité de la musique n'est pas finalisé. Mais en l'état: il y aura une «black box» destinée à la musique expérimentale et quatre auditorios de 100 à 120 places, en plus de la salle philharmonique de 1580 places, et deux salles de concert de 142 à 390 places. S'y ajouteront des salles de classe et de répétition pour les étudiants, les professeur-e-s et les musicien-ne-s professionnel-le-s.

**Lire aussi:** [Les partisans de la Cité de la musique contre-attaquent](#)

#### Revitalisation

Concernant les coûts de construction du bâtiment, ils seront couverts par des financements privés. Pour les frais de fonctionnement, les budgets actuels de l'OSR et de la HEM les couvriront. Un engagement du Canton permettrait d'ouvrir davantage le lieu aux musiques actuelles. L'initiative cantonale 167 «pour une politique culturelle cohérente à Genève» votée à 83% en 2019 plébiscitait le fait que le Canton s'implique davantage. Un oui pourrait donc fonctionner comme un levier pour l'y inviter. La Ville a annoncé qu'elle ne contribuerait pas à ce projet. Les craintes de certain-e-s que la CDM ponctionne les budgets des musiques actuelles sont donc à écarter.

« Il n'y a pas d'écocide, ni d'atteinte à un écosystème remarquable, au contraire »

Sur un total de 271 arbres, 141 arbres seront maintenus, en particulier les plus remarquables. 190 arbres seront replantés dans un périmètre proche, le parc de l'Ariana par exemple. Il s'agira d'espèces indigènes, comme l'érable champêtre, l'érable sycomore, le charme commun, etc. Il n'y a pas d'écocide, ni d'atteinte à un écosystème remarquable, au contraire. On est sur le modèle d'une revitalisation comme cela a été réalisé avec le biotope du parc des Franchises, qui a impliqué coupes d'arbres et intervention, ou de la création d'une roselière lors de la réalisation de la plage des Eaux-Vives. La nature en ville est une démarche qui doit être aménagée et travaillée. Intervenir ne veut pas dire détruire.

#### Nouveaux espaces publics

Le Léman Express, la plage des Eaux-Vives, la Nouvelle Comédie sont de beaux projets qui bénéficient directement aux Genevois-es. Investir dans une école et la culture est précisément investir dans l'humain et l'avenir. Il faut évidemment regagner de l'espace végétalisé et le prendre sur ce qui appartient au passé: les milliers d'hectares de routes et d'espaces de stationnement dévolus aux véhicules motorisés individuels. Dans une période de crise, la Cité de la musique est aussi un projet qui va fournir du travail à des entreprises, aux travailleuses et travailleurs et ouvrira de nouveaux espaces aujourd'hui privatisés pour le public.

Les Opinions publiées par Le Temps sont issues de personnalités qui s'expriment en leur nom propre. Elles ne représentent nullement la position du Temps.